

3 MP

**Société par actions simplifiée
au capital de 1 500 euros
Siège social : 25 AVENUE JULES CANTINI
13006 MARSEILLE
848 777 728 RCS MARSEILLE**

**PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS
DU PRÉSIDENT
DU 17 JUILLET 2024**

Le 17 juillet 2024,
A 10h00,

Monsieur Bruno BEN-JAMIN,
demeurant 375 boulevard Michelet, 13009 MARSEILLE

agissant en qualité de Président de la société 3 MP sus-désignée,

A pris les décisions suivantes relatives au transfert du siège social et à la modification corrélative des statuts.

En vertu de l'article 4 des statuts, le Président décide de transférer le siège social du 25 AVENUE JULES CANTINI, 13006 MARSEILLE au 20 BOULEVARD PEBRE 13008 MARSEILLE, et ce à compter de ce jour.

Il décide en conséquence de modifier l'article 4 des statuts de la manière suivante :

« ARTICLE 4 - Siège social

Le siège social est fixé 20 BOULEVARD PEBRE 13008 MARSEILLE.

Il peut être transféré par décision du Président qui est habilité à modifier les statuts en conséquence. »

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Président.

Bruno BEN-JAMIN
Président